



*Smart*

ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
EXCEPTIONNELLE  
D'HIVER  
#demainSmart

# Résultats des votes Smart France

**Assemblée générale exceptionnelle du 2 février 2021**

Nombre de votant·es : 165

# Décompte des voix

Le résultat des votes est pondéré avec la règle de la majorité comme suit :

**Collège 1 : Bénéficiaires de services comptant pour 25% dans le calcul de pondération (règle de la majorité)**

- 1- Bénéficiaires : coordinateur·trice d'activité SmartFr
- 2- Bénéficiaires : utilisateur·trices affilié·es ou utilisateur·trices affilié·es occasionnel·les SmartFr
- 3- Bénéficiaires : employeurs utilisateur·trices de gestion de contrat

**Collège 2 : Salarié·es de la coopérative comptant pour 25% dans le calcul de pondération (règle de la majorité)**

- 4- Salarié·es de la coopérative

**Collège 3 : Partenaires et Client·es comptant pour 40% dans le calcul de pondération (règle de la majorité)**

- 5- Client·es des projets
- 6- Partenaires représentatif·ves du secteur
- 7- Partenaires sur les territoires
- 8- Partenaires professionnel·les et qualifié·es

**Collège 4 : Financeurs et collectivité comptant pour 10% dans le calcul de pondération (règle de la majorité)**

- 9- Partenaires économiques

## — Résolution 01

# Constatation de la cessation d'activité dans le spectacle vivant de la SCOP La Nouvelle Aventure

Les sociétaires ont **pris acte** de la cessation  
d'activité dans le spectacle vivant de la SCOP  
La Nouvelle Aventure.

## — Résolution 02

# Validation de la stratégie 2021 pour la coopérative

	Nb de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Collège 1	121	104	8	9
Collège 2	39	25	6	8
Collège 3 et 4	5	5	0	0

À l'issue du vote des 4 collèges de sociétaires, la résolution est **ADOPTÉE**.

## — Résolution 03

### Désignations et pouvoirs pour les formalités

	Nb de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Collège 1	121	97	5	19
Collège 2	39	31	5	3
Collège 3 et 4	5	5	0	0

À l'issue du vote des 4 collèges de sociétaires,  
la résolution est **ADOPTÉE**.

*Smart*